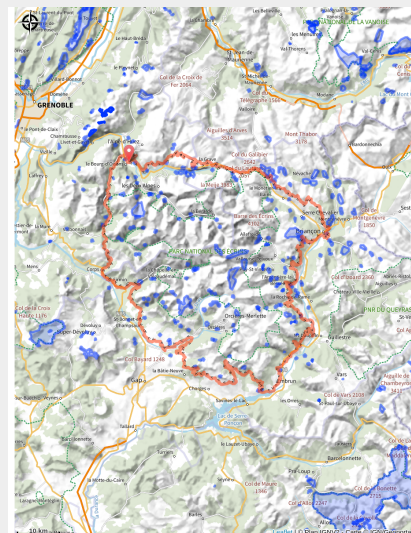


Grand Tour des Ecrins VTT- Grande Traversée VTT-FFC

Isère



Sur le chemin du Roy (Parc national Ecrins - Carlos Ayesta)



Le Grand Tour des Ecrins est la première Grande Traversée VTT-FFC faisant le tour de l'aire d'adhésion d'un Parc national en France. Cet itinéraire au long cours mène à la découverte de ce territoire protégé et préservé. Pas moins de sept vallées à traverser, toutes singulières, toutes accueillantes. Au nord, on grimpe sur les contreforts des plus hauts sommets du massif, au sud on profite de notes plus méridionales. Un subtil mélange.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 11 jours

Longueur : 388.0 km

Dénivelé positif : 22108 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Itinérance

Itinéraire

Départ : Le Bourg-d'Oisans

Balisage : 🚩 VTT FFC boucle locale 🚩

VTT FFC itinérance

Communes : 1. Le Bourg-d'Oisans

2. La Garde

3. Auris

4. Le Freney-d'Oisans

5. Clavans-en-Haut-Oisans

6. Besse

7. Mizoën

8. La Grave

9. Villar-d'Arêne

10. Le Monétier-les-Bains

11. La Salle-les-Alpes

12. Saint-Chaffrey

13. Briançon

14. Puy-Saint-Pierre

15. Puy-Saint-André

16. Saint-Martin-de-Queyrières

17. Les Vigneaux

18. L'Argentière-la-Bessée

19. Freissinières

20. Champcella

21. Saint-Crépin

22. Réotier

23. Saint-Clément-sur-Durance

24. Châteauroux-les-Alpes

25. Embrun

26. Puy-Sanières

27. Puy-Saint-Eusèbe

28. Réallon

29. Savines-le-Lac

30. Saint-Apollinaire

31. Prunières

32. Chorges

33. La Bâtie-Neuve

34. Ancelle

35. Chabottes

36. Saint-Léger-les-Mélèzes

37. Saint-Jean-Saint-Nicolas

38. Forest-Saint-Julien

39. Saint-Julien-en-Champsaur

40. Saint-Bonnet-en-Champsaur

41. La Motte-en-Champsaur

42. Aubessagne

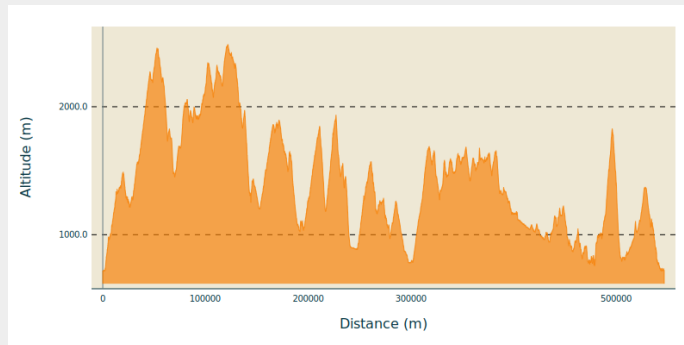
43. Saint-Jacques-en-Valgodemard

44. Saint-Firmin

45. Aspres-lès-Corps

- 46. Corps
- 47. La Salette-Fallavaux
- 48. Entraigues
- 49. Chantepérier
- 50. Ornon
- 51. Villard-Reymond

Profil altimétrique



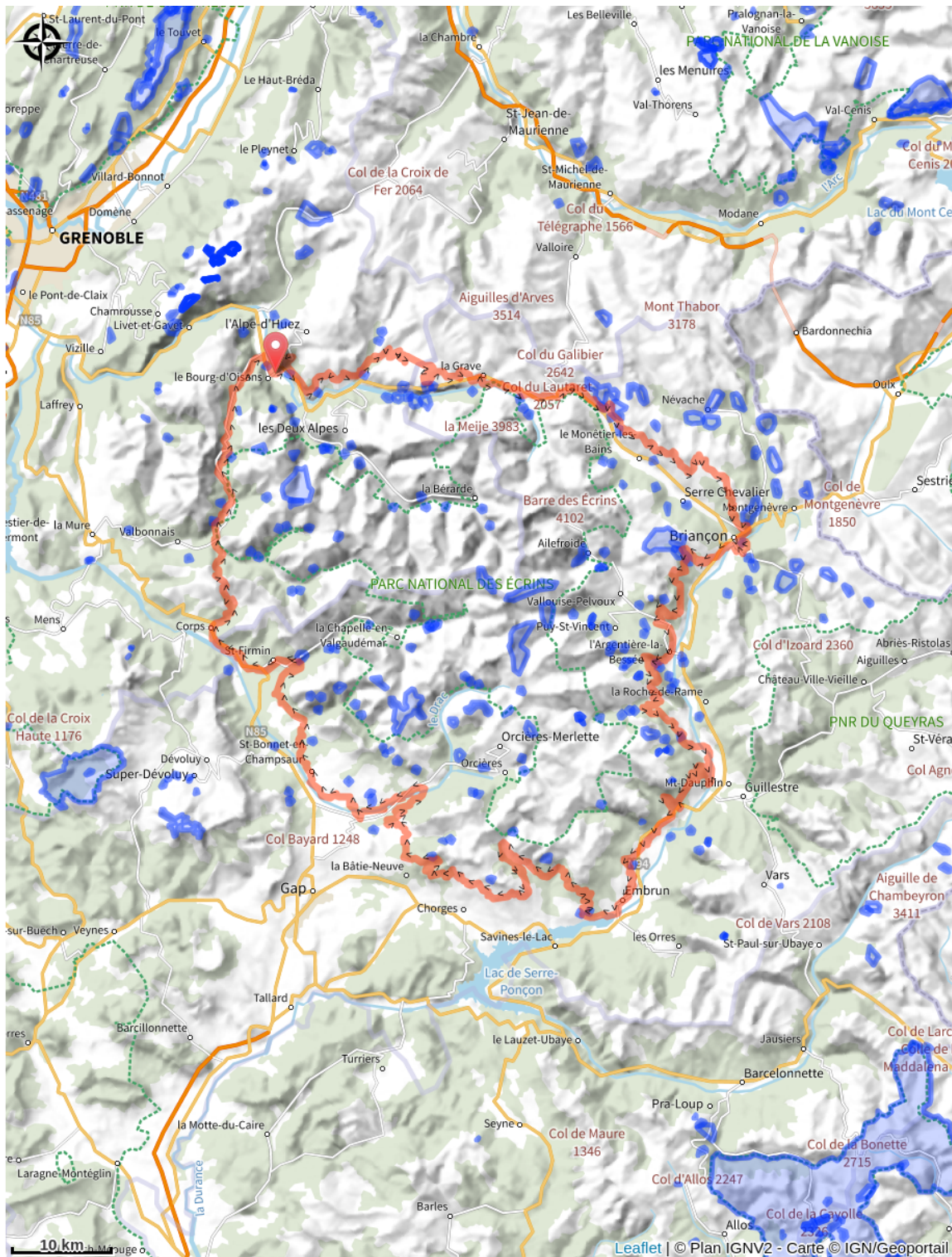
Altitude min 717 m Altitude max 2487 m

Cotation FFC : noire.

Plusieurs départs sont possibles. La proposition suivante part du Bourg d'Oisans. C'est d'ailleurs le début de la célèbre montée vers l'Alpe d'Huez que l'on emprunte pour se hisser vers le plateau d'Emparis en passant par de beaux villages suspendus au dessus de la vallée de la Romanche. La traversée du plateau offre de superbes vues sur les 4000 et les glaciers du massif de la Meije. Après La Grave, l'itinéraire fait passer le Col du Lautaret avant d'emprunter le magnifique sentier en balcon du chemin du Roy surplombant la vallée de la Guisane. Une très belle descente ludique vous permet la descente sur Serre-Chevalier Briançon. Depuis Briançon, on reprend avec une longue montée roulante. L'itinéraire des puys amène vers le Pays des Ecrins par une belle descente technique. Ensuite les longues montées globalement roulantes s'enchaînent suivies par de belles descentes de pur VTT pour rejoindre le Guillestrois dont l'entrée est marquée par le Fort de Montdauphin. Les vues sont nombreuses sur la vallée de la Durance en roulant en balcon pour rejoindre Embrun et son agréable plan d'eau. A partir d'Embrun, c'est le Lac de Serre-Ponçon que l'on admire d'en haut en passant par la sauvage vallée de Réallon, son village et sa petite station. Le décor change en passant le col de Moissière. On quitte la Durance pour rejoindre le Champsaur, ses villages et son bocage d'altitude si particulier. Les parcours alternent entre sentiers agréables et chemins plus larges. La frontière entre Alpes du Sud et du Nord est franchie au niveau du Valgaudemar pour changer de région et département des Hautes-Alpes à l'Isère, de la Région Sud à Auvergne Rhône-Alpes. Les experts apprécieront le sentier au dessus du Lac du Sautet avant d'entamer la longue montée vers Notre-Dame de la Salette. Heureusement la récompense est là avec de très beaux alpages et une belle descente vers Entraigues dans le Valbonnais. On change encore de vallée en passant le Col d'Ornon pour descendre vers Bourg d'Oisans.

Itinérance VTT

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, cueillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de

nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d'altitude à une distance de 300m sol.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise,

comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d'altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme **le vol libre ou le vol motorisé**. Merci d'éviter cette zone !

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 1720m d'altitude à une distance de 300m sol.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 1470m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2260m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Un site de nidification est actuellement utilisés par un couple de faucons pèlerins dans une falaise équipée pour l'escalade, un secteur est à éviter jusqu'au 15 juin :

Au site dit du Ponteil, le niche dans la partie haute de la falaise, au-dessus de la vire, entre les voies "le grand dièdre" et "rôle en dalles".

Pour préserver leur tranquillité, il est donc préférable d'éviter la partie supérieure de ces voies.

La partie inférieure, jusqu'à la vire, ainsi que les autres voies de la falaise peuvent être grimpées en étant discret. Pour la descente, afin de limiter la fréquentation dans ce secteur à gauche de la falaise, il est proposé de prendre les rappels du "nid d'aigle", de "la fuite enchantée" ou bien le câble à droite de la falaise.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins->

voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-
eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d'altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1550m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1300m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1840m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s'applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : <https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises>

Voir la réglementation pour les survol motorisés : <https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises>

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1850m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1900m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1470m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1310m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1400m d'altitude !

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes

0492219417

hautes-alpes@lpo.fr

<http://paca.lpo.fr/partias>

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Source

Parc national des Écrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr/>